

CONTRAT DE GARDE DE CHAT À DOMICILE

1. Les parties au contrat

Le prestataire

Au Palais des Coussinets, représenté(e) par :

Nom et prénom : UFFELMANN KARINE

Adresse : 4 rue de bois rond la brosse 45700 Villemandeur

Téléphone : 0609793788

E-mail : aupalaisdescoussinets@gmail.com

SIRET (le cas échéant) : 107097271100012

Le propriétaire de l'animal

Nom et prénom : _____

Adresse du domicile de garde : _____

Téléphone principal : _____

Contact d'urgence : _____

E-mail : _____

2. Informations sur l'animal

Nom du chat	
Race	
Date de naissance / âge	
Sexe	
Numéro de puce électronique	
Numéro de tatouage (si applicable)	
Statut de stérilisation	
Vaccinations à jour	☐ Oui ☐ Non

Caractère général (sociable, craintif, joueur, indépendant...) : _____

Comportement avec les inconnus : _____

Habitudes particulières / lieux de repos favoris : _____

Zones interdites ou accès restreint dans le logement : _____

3. Vétérinaire habituel

Nom du vétérinaire / clinique : _____

Adresse : _____ **Téléphone :** _____

Le propriétaire autorise le prestataire à faire appel au vétérinaire ci-dessus (ou, à défaut, à tout vétérinaire de garde) en cas de nécessité durant la période de garde, et à engager les soins de première urgence.

- ☐ Le propriétaire autorise les frais vétérinaires d'urgence dans la limite de _____ € sans accord préalable.
- ☐ Le propriétaire souhaite être contacté avant toute décision, sauf urgence vitale.

4. Période de garde

Date et heure de début : _____

Date et heure de fin : _____

Nombre de visites / passages par jour : _____

Créneaux horaires souhaités : _____

Toute prolongation de la période de garde devra être convenue au préalable entre les deux parties, dans la mesure des disponibilités du prestataire.

5. Prestations et tâches à effectuer

Le prestataire s'engage à réaliser, lors de chaque passage, les tâches suivantes :

- ☐ Alimentation (repas et eau fraîche)
- ☐ Nettoyage de la litière
- ☐ Jeux et temps de compagnie
- ☐ Brossage / soins du pelage
- ☐ Administration de traitement médical (préciser en article 6)
- ☐ Arrosage des plantes
- ☐ Relève du courrier / gestion des volets
- ☐ Envoi de photos / nouvelles quotidiennes au propriétaire
- ☐ Autre : _____

6. Alimentation et soins médicaux

Type de nourriture habituelle (marque, référence) : _____

Horaires des repas : _____

Friandises autorisées : _____

Allergies ou aliments interdits : _____

Traitements et soins (ordonnance fournie)

Traitement médical en cours (nom, posologie, horaires) : _____

Antiparasitaires / vermifuges (date du dernier traitement) : _____

Précautions particulières de santé : _____

7. Tarifs et modalités de paiement

Prestation	Tarif
Visite / passage simple	_____ €
Administration de soins/traitement	_____ €
TOTAL pour la période de garde	_____ €

Modalités de paiement (espèces, virement, chèque...) : _____ Solde à régler avant la garde : _____

Acompte

Un acompte correspondant à 30 % du montant total de la prestation est exigé à la signature du présent contrat, afin de confirmer la réservation. Le solde, soit 70 % du montant total, sera réglé selon les modalités indiquées ci-dessus.

Montant de l'acompte (30 %) : _____

Cet acompte reste acquis au prestataire et n'est pas remboursable en cas d'annulation par le propriétaire, sauf cas de force majeure dûment justifié, notamment :

- Décès d'un parent proche du propriétaire ;
- Maladie grave du propriétaire ou d'un membre de sa famille proche ;

Dans ces situations, sur présentation d'un justificatif, l'acompte pourra être remboursé intégralement ou reporté sur une prestation ultérieure, au choix du propriétaire.

8. Consignes complémentaires et accès au logement

Remise des clés (date, mode de remise) : _____

Digicode / alarme (le cas échéant) : _____

Personne de confiance à contacter en cas d'imprévu : _____

Consignes de sécurité du logement (fenêtres, gaz, etc.) : _____

9. Responsabilité et assurance

Le prestataire s'engage à apporter à l'animal les soins nécessaires avec vigilance et bienveillance, dans le respect des consignes transmises par le propriétaire. Le prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de maladie, fuite, accident ou décès de l'animal survenant sans négligence caractérisée de sa part, notamment si l'animal a accès à l'extérieur ou présente un comportement de fugue connu du propriétaire. Le propriétaire s'engage à fournir des informations exactes et complètes sur l'état de santé et le comportement de l'animal, et à souscrire toute assurance qu'il jugerait utile.

10. Durée, résiliation et litiges

Le présent contrat prend effet à la date de début de garde mentionnée à l'article 4 et prend fin à la date de fin de garde, sauf accord écrit de prolongation. Chaque partie peut résilier le contrat avant son début moyennant un préavis raisonnable, dans les conditions prévues à l'article 7 concernant l'acompte. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant tout recours judiciaire.

Fait à _____, le _____, en deux exemplaires originaux.

Le propriétaire

(nom, précédé de « lu et approuvé »)

Le prestataire

Au Palais des Coussinets
